

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL

SÉANCE DU 26/04/2018

Convoqué le 17/04/2018, le Conseil Syndical de PREVAL s'est réuni au siège du Syndicat, le jeudi 26 avril 2018 à 18 h 00, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude DUSSOUILLEZ.

Date de la convocation : 17/04/2018			
Date d'affichage : 11/05/2018			
Nombre de membres :	Nombre de présents :	Nombre de pouvoirs :	
33	19	1	

Présents avec voix délibérative :

❖ Membres titulaires :

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

- M. Jacques PRINCE
- M. Dominique JEANNIER
- M. Jean-Claude ESPERN
- M. Raymond PERRIN

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

- M. Daniel CASSARD
- M. Jean-Pierre PEUGEOT
- M. Didier CACHOD

Communauté de Communes du Val de Morteau :

- M. Bernard JACQUET
- M. Jean-Noël CUENOT
- M. Gilbert BOLE

SMCOM:

- M. Claude DUSSOUILLEZ
- M. Christian RATTE
- Mme Jocelyne JOLIOT

Communauté de Communes du Pays de Maîche :

M. Constant CUCHE

M. Dominique BERNARD

M. Henri TIROLE

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs:

M. Didier PREVALET

M. Claude GINDRE

Mme Jeanine ROBBE

Membres ayant donné pouvoir : 1

M. Benoît CIRESA donne pouvoir à M. Claude GINDRE

❖ Membres suppléants (ayant voix délibérative en l'absence d'un titulaire) :

***** Excusés :

Communauté de Communes du Grand Pontarlier :

M. Christian POURNY

M. Gaston DROZ-VINCENT

Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs :

M. François CUCHEROUSSET

M. Gérard FAIVRE

Mme Catherine DONZELOT TETAZ

Communauté de Communes du Val de Morteau :

M. André PICHOT

M. Jean-Marie BINETRUY

SMCOM:

M. Guy MAGNIN-FEYSOT

Communauté de Communes des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs:

Mme Odile BERTIN

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Bernard PRETOT

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

M. Benoît CIRESA

❖ Absents :

Communauté de Communes du Pays de Maîche :

M. Noël SAUNIER

Communauté de Communes du Plateau du Russey :

M. Christian FAIVRE

Communauté de Communes du Pays de Sancey/Belleherbe :

Mme Francine BOUHELIER

Présents sans voix délibérative :

M. François BANDELIER Mme Marielle HENRIET M. Jean-Yves MEUTERLOS

Diffusion:

- membres titulaires et suppléants,
- Président(e)s des adhérents,
- Directeurs (rices) des services techniques des adhérents,
- services techniques des adhérents,
- agents PREVAL et SMCOM,
- public.

ORDRE DU JOUR

<u>Préambule</u>

Délégation d'attribution

1- Commission Administration, Finances et Personnel

CDD poste Pôle Accueil/Secrétariat/Comptabilité: poste mi-temps

Adhésion SYDED: financement travaux

Divers

2- Commission Valorisation Energétique

AMO Traitement NOx

Divers

3- Commission Prévention, Communication et Réemploi

Projet recyclerie Maîche Divers

4- Commission Valorisation Organique et Matière

Service Amiante

Divers

Monsieur le Président	Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Constant CUCHE
Monsieur le Président	Adoption de l'ordre du jour Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Adoption du compte-rendu et du procès-verbal du Conseil Syndical précédent Pour : 20 Contre : 0 Abstentions: 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	Article L.5211-10 du CGCT Lecture des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Syndical Néant Pour : - Contre : - Abstentions : -
Monsieur le Président	1- Délégation d'attributions- Article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	2- CDD 1 an – Pôle Administration et Comptabilité Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0 Adopté à l'unanimité

Monsieur le Président	3- Adhésion SYDED
	Pour: 20
	Contre: 0
	Abstentions: 0
	Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	4- Décision modificative n°2 –
	Transfert de crédits
	Pour : 20
	Contre: 0
	Abstentions : 0
	Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	5- AMO travaux NOX
	Pour : 20
	Contre: 0
	Abstentions: 0
	Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	6- Recyclerie de Maîche - Validation
	plan de financement - Demande
	de subventions partenaires -
	Consultation prêts bancaires
	1
	Pour : 20
	Contre: 0
	Abstentions: 0
	Adopté à l'unanimité
Monsieur le Président	7- Recyclerie de Maîche – AMO et
	consultation pour Maîtrise
	d'œuvre
	Pour: 20
4	Contre: 0
	Abstentions: 0
	Adopté à l'unanimité

Conformément à l'article L.2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte rendu du Conseil Syndical est affiché au siège du Syndicat à Pontarlier sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.

Le Président

PREVAL HE

TIPWARANE

Claude DUSSOUILLEZ